

Consultations sur la sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique

Résumé analytique des rapports de pays

**A EXAMINER AU COURS DE LA CONSULTATION
MULTINATIONALE**

**NAIROBI, KENYA
25 ET 26 JUIN 2007**

Le présent rapport est l'aboutissement des consultations nationales. La FAO et le PAM ont facilité ce processus mais n'endossent aucune responsabilité quant aux vues exprimées ou à la teneur du rapport.

Consultations sur la sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique

Résumé analytique

Nécessité d'agir

Dans la corne de l'Afrique, plus de 70 millions de personnes, soit près de 45 % de la population totale, vivent encore dans une pauvreté révoltante et sont exposées à des pénuries alimentaires ainsi qu'à des crises récurrentes. Rien qu'au cours des six dernières années, quatre grandes crises ont frappé les pays de la corne et rendue nécessaire, chaque année, la fourniture d'une assistance d'urgence à des millions de personnes vulnérables gravement menacées par l'insécurité alimentaire. Etant donné ce passé récent, et compte tenu des menaces supplémentaires posées par le réchauffement planétaire et les changements climatiques, la prochaine grave crise pourrait toucher plus de 20 millions de personnes nécessitant une assistance d'urgence. La fragilité des écosystèmes et l'environnement socio-économique peuvent exacerber la concurrence, dès lors que les ressources sont rares, et aggraver encore la vulnérabilité des populations marginalisées.

La communauté internationale, les gouvernements et les ONG réagissent rapidement pour répondre à ces besoins d'urgence lorsqu'ils se font jour et ce de plus en plus fréquemment. Toutefois, les secours d'urgence permettent seulement de répondre durant de brèves périodes aux besoins des populations vulnérables, c'est-à-dire qu'ils permettent de sauver des vies et, dans la mesure du possible, de protéger les moyens d'existence en situation de crise. Pour qu'un redressement soit possible, il faut, une fois la survie assurée, jeter des bases solides pour que s'amorce la croissance et permettre aux intéressés de mieux résister aux chocs futurs, remettre en état les infrastructures à tous les niveaux et engager des interventions importantes dans un grand nombre de domaines pour protéger et consolider les moyens d'existence en milieu rural. Les mesures viseront par exemple le secteur agricole, la gestion durable des terres et des ressources en eau, la gestion des sécheresses, la commercialisation des produits, l'éducation et la santé. Il s'agira donc, aussi, de prévoir des politiques complémentaires d'appui et le renforcement des capacités (formation et vulgarisation, programmes alimentaires et cultures de rapports, planification décentralisée, développement communautaire, filets de protection, etc.) qui sont nécessaires, à court, moyen et long termes.

Au cours des dernières années, il est apparu que la croissance économique seule ne suffit pas à assurer une plus grande sécurité alimentaire aux groupes marginalisés. Certaines contraintes existent qu'il faut traiter si l'on veut développer des solutions durables à l'insécurité alimentaire croissante dans la corne de l'Afrique.

Volonté d'agir

Les gouvernements africains et la communauté internationale manifestent de plus en plus leur volonté d'agir pour répondre à la nécessité d'intervenir afin d'accroître la sécurité alimentaire et la résilience des populations face aux crises dans la corne de l'Afrique.

Le premier Objectif du Millénaire pour le développement a pour objet la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim et, si possible, la réduction de moitié, d'ici à 2015, de la proportion de la population qui souffre de la faim. Plusieurs autres Objectifs du Millénaire pour le développement ont des incidences directes et indirectes sur la sécurité alimentaire notamment l'objectif consistant à assurer l'éducation primaire pour tous (Objectif 2), et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Objectif 3), à combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres grandes maladies (Objectif 6), à préserver un environnement viable (Objectif 7) et à mettre en place un partenariat mondial pour le développement (Objectif 8). L'Union africaine (UA) a adopté le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en 2001 qui consiste en un cadre détaillé visant à assurer le développement du continent. Le programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, qui est un programme de l'Union africaine, a été élaboré conjointement par le NEPAD et la FAO et a été adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du Sommet de l'Union africaine de Maputo en 2003. Dans la Déclaration de Maputo, les Etats s'engagent à accroître la productivité agricole afin que celle-ci soit en moyenne des 6 % par an et à allouer 10 % au moins des ressources budgétaires nationales à la mise en œuvre du Programme pour le développement de l'agriculture en Afrique durant cinq ans. Le programme a été approuvé par les gouvernements des pays de la corne de l'Afrique et a été intégré à leurs programmes nationaux de développement agricole.

Au cours de la réunion du 11 juin 2004 concernant les moyens propres à mettre fin au cycle des famines dans la corne de l'Afrique, les dirigeants du G-8 ont réagi à cet engagement des gouvernements africains en déclarant que de nombreuses causes complexes étaient à l'origine de la famine, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et que pour les combattre, un partenariat global entre gouvernements des pays affectés, donateurs et institutions nationales, secteur privé et organisations non gouvernementales était nécessaire. En 2005, le G-8 s'est en outre engagé à doubler l'aide fournie à l'Afrique d'ici 2010. Dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, il est instamment demandé à tous les partenaires du développement d'orienter l'assistance en fonction des stratégies et politiques nationales, de recourir aux moyens nationaux pour réduire les coûts de transaction et d'accroître la durabilité de cette assistance.

Le système des Nations Unies a entrepris de procéder à des réformes de grande portée qui visent à rendre plus efficace l'assistance qu'il fournit aux pays membres de façon qu'ils puissent réaliser leurs objectifs et priorités en matière de développement ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en développant les partenariats et la programmation conjointe.

Interventions possibles

Les multiples causes de l'insécurité alimentaire dans la Corne – sécheresses, inondations, croissance démographique, fragilité de l'environnement, conflits, limitations de l'accès aux services essentiels, faiblesse des infrastructures physiques et commerciales et reconnaissance insuffisante du rôle des femmes dans le développement, sont bien documentées et analysées.¹ Ce que l'on connaît habituellement moins bien ce sont le foisonnement et la diversité des initiatives, souvent à petite échelle, qui permettraient d'accroître grandement la sécurité alimentaire des foyers, des communautés et des nations. Ces initiatives, qui sont prises par les gouvernements, les donateurs, les ONG et les organismes des Nations Unies, sans oublier les communautés elles-mêmes, ont montré qu'elles pouvaient améliorer la sécurité alimentaire et accroître la résilience en cas de crise.

Après une mission de M. Kjell Magne Bondevik, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les affaires humanitaires dans la corne de l'Afrique en 2006, il a été demandé à la FAO et au PAM par le Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires (OCHA) d'entreprendre conjointement et de faciliter des consultations sur la sécurité alimentaire dans la région. En mettant à profit les analyses déjà faites et la compréhension des causes de l'insécurité alimentaire, des consultations nationales ont été engagées pour recenser les activités qui, dans chaque pays, pourraient être considérées comme ayant permis de traiter la question de l'insécurité alimentaire. L'idée était que les enseignements tirés de ces consultations pourraient être mis à profit pour concevoir de plus vastes programmes nationaux, exploiter ceux qui fonctionnent et ce faisant, se donner le moyen d'avoir un plus grand impact sur la sécurité alimentaire.

Du fait qu'il s'agissait de consultations nationales, l'on pouvait compter disposer d'un large éventail d'interventions potentiellement prometteuses et encourageantes. S'inscrivant dans le cadre du développement propre à chaque pays, elles offrent d'intéressantes possibilités d'agir. Dans certains cas, il est évident que l'on peut tirer parti d'expériences constructives menées à bien dans un pays qui pourraient être reproduites ailleurs. Les expériences constructives doivent pouvoir servir de cadres à des débats plus approfondis et à l'établissement de priorités entre parties prenantes au niveau national, en vue de l'élaboration de stratégies et plans d'action concrets.

Au cours des consultations nationales, la même méthode, adaptée toutefois aux réalités propres à chaque pays, a été suivie. Le processus a été facilité par la FAO et le PAM et les entités nationales et dirigé par les gouvernements. Les travaux ont débuté par l'étude détaillée de documents pertinents, par de longues entrevues et des débats de groupes ciblés avec les parties prenantes compétentes, aux niveaux national et sous-national. Les premières conclusions ont été examinées au cours d'ateliers consultatifs nationaux dirigés par les gouvernements, de réunions ciblées ou de séances de debriefing.

¹ On se reportera par exemple au rapport de l'Equipe spéciale interinstitutions de l'ONU sur l'éradication de l'insécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique établi sous la direction de la FAO en 2001.

Les consultations nationales sur la sécurité alimentaire ont abouti à quelque 170 interventions différentes que l'on peut considérer comme ayant été couronnées de succès. Les divers rapports nationaux soulignent ces interventions prometteuses.

Dans l'ensemble, un certain nombre des principes essentiels se sont fait jour qui revêtent la plus haute importance pour déterminer si les initiatives peuvent avoir une incidence positive en ce qui concerne la protection et la remise en état des moyens d'existence des populations vivant dans l'insécurité alimentaire et l'accroissement de leur résilience face aux crises à long terme. Ces principes, que l'on peut considérer comme autant de mesures permettant d'aller de l'avant, peuvent être résumés comme suit :

- i) partenariats (aux stades de la conception, de la mise en œuvre et du suivi et de l'évaluation) qui favorisent l'intégration et une large couverture des questions et améliorent la qualité;**
- ii) forte et véritable participation des communautés en tant qu'agents essentiels du succès, notamment en ce qui concerne les initiatives nécessitant une importante participation des femmes;**
- iii) engagement et appui institutionnels;**
- iv) flux de ressources prévisibles (en provenance des gouvernements et des donateurs);**
- v) protection efficace de l'environnement et gestion rationnelle des ressources naturelles; ce sont là des éléments essentiels pour la remise en état des moyens d'existence dans les écosystèmes fragiles.**

Dans certains rapports de pays, l'on expose un certain nombre d'interventions pour illustrer la variété et la portée des initiatives. Il n'est pas d'approche unique qui soit la meilleure pour parvenir à la sécurité alimentaire. Chaque intervention doit être considérée non pas comme un « plan directeur » mais plutôt comme un élément d'une panoplie d'interventions pouvant être mise en place dans la lutte contre la faim. Chaque intervention est couronnée de succès lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités et de politiques complémentaires propres à un pays et à un lieu donnés. Il convient de déterminer s'il est possible de développer les activités en se fondant sur les réalisations et expériences passées et la possibilité de créer des synergies fructueuses en combinant les différentes interventions sous forme de programmes détaillés.

Sans prétendre trouver de nouvelles solutions à l'insécurité alimentaire, les consultations offrent néanmoins une occasion unique de parvenir à une vue d'ensemble des initiatives en cours aux niveaux national et multinational, qui sont souvent disséminées. Elles offrent également aux pays la possibilité d'apprendre les uns des autres et de créer une dynamique leur permettant de traduire leur engagement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en interventions concrètes d'une portée permettant d'avoir une incidence quantifiable.

Les consultations ont montré qu'il était nécessaire d'engager des stratégies permettant de développer les activités compte tenu des particularités des différents pays et les ciblant. Il faut poursuivre les travaux au niveau national pour définir plus précisément et adopter une panoplie appropriée d'interventions et ce à une échelle à la mesure des problèmes à traiter.

Les initiatives qui réussissent le mieux sont caractérisées par de solides partenariats, y compris des partenariats novateurs. C'est ce type de partenariat que les gouvernements, les donateurs, les organismes des Nations Unies, les ONG et notamment les communautés devraient viser pour que les programmes à élaborer soient pertinents et acceptés et bénéficient d'un appui. Dans chaque pays, un cadre de coordination d'ensemble concernant la sécurité alimentaire devrait permettre de garantir que les sous-groupes de travail ou les équipes spéciales éventuelles préservent et approfondissent cette volonté de collaboration. L'adhésion de parties prenantes compétentes devrait être obtenue grâce à leur engagement et à leur participation aux débats et travaux préparatoires visant au développement des programmes.

La voie vers l'avenir

A partir des rapports de pays, six grandes séries préliminaires de possibilités programmatiques déterminantes ont été recensées qui permettraient de renforcer ou de conclure des partenariats en matière de sécurité alimentaire dans les pays de la corne de l'Afrique. Certains de ces domaines sont communs à tous les pays tandis que d'autres n'en

concernent qu'un petit nombre. Tous donnent la possibilité de procéder à des échanges de données d'expérience et de constituer des réseaux. Une feuille de route d'ensemble (annexe I) définit à grands traits les principales étapes possibles qui permettraient de formuler des programmes détaillés au niveau national. Le calendrier n'a qu'une valeur indicative. Une fois les domaines prioritaires recensés, chaque pays devrait créer un mécanisme pour préciser les détails des travaux de programmation nécessaires ainsi que les calendriers correspondants.

Domaine prioritaire 1 : Moyens d'existence en milieu pastoral et agropastoral

L'attention doit être accordée en priorité aux initiatives prises en milieu pastoral et agropastoral pour assurer la sécurité alimentaire, initiatives qu'il convient d'appuyer par de vastes alliances. Les moyens d'existence de millions de pasteurs transhumants dépendent de leur bétail qui satisfait leurs besoins quotidiens et sur lesquels reposent leurs échanges. Le bétail et les terrains de parcours dont dépend leur survie sont constamment menacés par la sécheresse. Des approches novatrices en matière de gestion des parcours, des ressources en eau et des animaux sont nécessaires et doivent reposer sur des systèmes d'information commerciaux ainsi que sur des systèmes d'alerte rapide en cas de sécheresse et de menaces pesant sur les pâturages. D'autres stratégies sont également nécessaires qui permettront à des groupes vulnérables déterminés d'opter pour d'autres moyens d'existence sur le pourtour des centres urbains lorsque de nouvelles possibilités pour s'assurer des revenus se font jour comme par exemple dans le cadre de projets d'irrigation.

Domaine prioritaire 2 : Les défis écologiques

La prise en compte des questions d'environnement est indispensable pour parvenir à la sécurité alimentaire. Les questions d'environnement doivent faire l'objet d'interventions immédiates ciblées afin de protéger et d'améliorer les moyens d'existence. Il a été démontré qu'il était possible d'inverser les tendances négatives. Développer les interventions inventoriées en matière de mise en valeur et de gestion des ressources naturelles donne la possibilité aux pays de la région de s'attaquer au problème de la dégradation des terres et de la désertification.

Domaine prioritaire 3 : Le rôle des femmes et des jeunes filles dans le rétablissement et la remise en état des moyens d'existence

Les consultations nationales ont souligné le rôle des femmes en tant que principale force de transformation et d'évolution rurales. Les femmes peuvent animer les activités en matière de sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique et jouer le rôle principal dans la lutte contre les causes à l'origine de la vulnérabilité. Ainsi, il est possible aux femmes et aux enfants, et en particulier aux jeunes filles, d'intervenir dans trois domaines en appuyant les programmes de lutte contre le VIH/Sida, et les programmes nutritionnels et d'accès à l'éducation. Un certain nombre d'initiatives en cours ayant appelé l'attention grâce aux consultations peuvent être renforcées et recommandées en vue de leur développement. Le lien avec les filets de sécurité et les programmes de protection des moyens d'existence revêt un intérêt particulier en tant que complément aux programmes reposant sur la force de travail grâce à l'épargne et aux transferts revenus monétaires, ainsi qu'aux initiatives communautaires visant les foyers dirigés par les femmes (systèmes de crédit) et aux programmes ciblant les femmes dans les zones pastorales.

Domaine prioritaire 4 : Diversification des moyens d'existence et activités rémunératrices pour les populations connaissant une insécurité alimentaire – possibilité de favoriser les liens entre les milieux rural et urbain

Les consultations ont souligné un certain nombre d'interventions sources d'emplois supplémentaires et de possibilités de création d'activités rémunératrices telles que l'horticulture, l'agroforesterie, l'apiculture, la production laitière, l'engraissement du bétail, les pêches ainsi que des activités sans rapport avec l'agriculture telles que les microentreprises, les industries artisanales et les services. En milieu pastoral et agropastoral, il est possible de favoriser le commerce du bétail homologué, de la viande séchée, réfrigérée ou congelée, des peaux et des cuirs, des teintures, des gommes et des produits médicinaux. Dans les zones agricoles marginales, la remise en état des bassins versants et les sanctuaires de ressources naturelles offrent la possibilité de développer l'apiculture, l'écotourisme et la culture de nouvelles plantes en adoptant des méthodes de récupération de l'eau. L'artisanat et diverses microentreprises et petites entreprises peuvent également être développés.

Domaine prioritaire 5 : Gestion des risques et intervention en cas de crises

Des partenariats entre les gouvernements, le système des Nations Unies, les donateurs et les ONG sont nécessaires pour affiner les mécanismes de gestion des risques et d'intervention en cas de situations d'urgence. Un certain nombre d'initiatives conjointes sont entreprises dans les pays de la corne de l'Afrique, en particulier pour renforcer les moyens d'évaluation et d'intervention afin de pouvoir faire face, opportunément et efficacement, aux bouleversements de grande ampleur, qui pourraient vraisemblablement devenir plus fréquents en raison des changements climatiques et de la dégradation des terres. L'un des moyens permettant d'accroître la résilience face aux crises externes est de développer la capacité à prévoir les événements néfastes et de se prémunir contre leurs conséquences. Favoriser la constitution de réserves stratégiques et l'adoption de méthodes précises d'évaluation des moyens d'existence, disposer de mécanismes conjoints d'évaluation rapide, être mieux à même de faire face aux inondations et de surveiller les « points chauds », appuyer l'approche consistant en une classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire pour favoriser les interventions cohérentes et rapides ainsi que plusieurs autres mesures sont autant de modalités d'action aux niveaux national et régional.

Domaine prioritaire 6 : Renforcement institutionnel et renforcement des capacités au niveau communautaire

Les pays de la corne de l'Afrique ont pris d'importantes mesures pour moderniser leurs institutions, décentraliser les responsabilités au niveau administratif le plus bas et développer les moyens des communautés et du secteur privé. Toutefois, il leur reste encore beaucoup à faire pour disposer des moyens leur permettant d'éliminer la faim, de réduire la vulnérabilité et d'acquérir la résilience nécessaire. Les rapports de pays soulignent un certain nombre d'interventions pratiques et essentielles visant à renforcer les capacités, notamment au niveau des districts et des communautés.

Il ressort des consultations qu'il existe une grande diversité de possibilités pour améliorer la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la région souvent à l'aide de techniques simples et d'initiatives locales. Elles mettent également en relief le fait que ce type de technologies et d'initiatives ont fort peu retenu l'attention des gouvernements et des donateurs qui leur ont consacré peu de fonds bien qu'elles aient fait l'objet de nombreux essais et expérimentations. Alors qu'ils ont réagi aux situations d'urgence avec célérité en faisant preuve de générosité, les donateurs ont été moins pressés lorsqu'il s'est agi d'aider les communautés ayant survécu aux situations d'urgence se trouvant encore gravement exposées à de nouvelles catastrophes menaçant leur existence. En fait, nombre des interventions recensées relèvent de la catégorie que l'on pourrait désigner du terme d'« investissements transitoires » visant à renforcer les moyens d'existence et la résilience de populations ayant survécu à des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Ces investissements, qui consistent à financer la mise en place de systèmes d'alerte rapide et à permettre de disposer de fonds pour parer à toute éventualité, mettent aussi à même d'affronter la crise suivante, inévitable. Les importantes ressources investies à long terme dans ce secteur sont de plus en plus allouées aux localités et communautés dont les possibilités de commercialisation de la production sont évidentes. Cette tendance est conforme à la priorité des gouvernements et de la communauté internationale consistant à favoriser la croissance de l'économie. Toutefois, cela signifie qu'on prête moins d'attention à ceux qui vivent dans les zones marginales et reculées offrant peu de possibilités commerciales. La conclusion est que les ressources allouées aux fins d'investissements transitoires contribuent à donner une ferme assise au redressement et à la croissance des communautés marginales de façon qu'elles puissent tirer parti durablement de l'aide au développement.

Il est une autre importante leçon à tirer à savoir qu'il faut d'urgence disposer de programmes plus cohérents au niveau national dans le domaine de la sécurité alimentaire et conclure des partenariats plus étroits entre gouvernements, donateurs, ONG, société civile, organismes des Nations Unies et communautés pour atteindre cet objectif. Ces partenariats ne sont pas faciles à constituer mais peuvent donner la possibilité de rassembler les savoirs techniques, les ressources et les compétences en matière de coordination aux fins de la réalisation d'objectifs convenus d'un commun accord. Ce cadre rassemblant divers partenaires au niveau national reposera sur les structures nationales et les groupes de partenaires existants. Des systèmes cohérents sont nécessaires pour définir les réponses appropriées aux divers stades que les communautés franchissent, de la situation d'urgence au redressement intégral et au développement. Ainsi, le système de classification intégrée, qui fait partie d'un système de gestion des risques de catastrophes peut être un puissant outil permettant de préciser les mesures des partenaires du développement et d'appuyer la planification aux fins de mesures concrètes.

La première étape consiste à définir un cadre aux fins de sensibilisation et de coordination d'initiatives concertées au niveau national pour parvenir à la sécurité alimentaire. Toutefois, pour pouvoir traduire le potentiel en activités concrètes, il importe au plus haut point d'obtenir un accroissement substantiel des ressources consacrées à cette tâche provenant des gouvernements, des donateurs et des communautés elles-mêmes. Du fait de la difficulté évidente

d'obtenir des fonds aux fins d'investissements transitoires, il est absolument nécessaire d'étudier la possibilité de disposer de mécanismes de financement novateurs que les gouvernements, les donateurs et les bénéficiaires accepteraient. Les fonds alloués lors des situations d'urgence sont habituellement importants même si inévitablement certaines crises sont « oubliées », alors que le développement à long terme est financé par la voie bilatérale et par des institutions financières et des fonds de contrepartie des gouvernements. Tout instrument visant à assurer la sécurité alimentaire au moyen d'investissements transitoires doit en principe être d'un fonctionnement rapide, simple et transparent et être géré de manière responsable, s'accorder avec les systèmes nationaux, et prévoir des critères d'évaluation simples et l'allocation des ressources en fonction des résultats ainsi que des indicateurs permettant de vérifier rapidement le succès de toute initiative. Le critère régissant le choix des interventions remplissant les conditions requises devrait consister en une évaluation de la mesure dans laquelle les propositions visent vraiment à réduire les risques de catastrophes et à accroître la résilience des moyens d'existence, l'efficacité et l'efficience ainsi que la viabilité au niveau des groupes cibles.

La présente réunion multinationale offre une occasion unique de transformer le processus engagé au moyen de consultations nationales en initiatives de longue durée. On ne résoudra pas le problème chronique de l'insécurité alimentaire de la corne de l'Afrique avec des solutions techniques expéditives mais plutôt grâce à la mise en place d'un processus propre à assurer l'engagement à long terme de toutes les parties ainsi qu'un financement prévisible. Le système des Nations Unies et ses trois organismes sis à Rome – FAO, PAM et FIDA – s'engagent à œuvrer de concert pour appuyer cette volonté renouvelée de parvenir à assurer une sécurité alimentaire et de concrétiser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région, en particulier l'Objectif 1.

Feuille de route

Il sera nécessaire d'adapter la feuille de route définie à grands traits à l'annexe I pour qu'elle réponde aux interventions prioritaires de chaque pays. Elle consiste en l'amorce d'un dialogue entre les partenaires du développement aux fins de l'élaboration de propositions détaillées visant à traiter les causes sous-jacentes à l'insécurité alimentaire. Trois grands processus imbriqués figurent dans la feuille de route :

- A) Principales initiatives/mesures à prendre par les partenaires
- B) Principales initiatives/mesures proposées aux fins d'investissements
- C) Principales initiatives/mesures aux fins de renforcement des capacités

A) Principales initiatives/Mesures à prendre par les parties	Produits	Calendrier (provisoire)
<p>1. Mise en place d'un mécanisme dirigé par le gouvernement rassemblant les diverses parties prenantes compétentes aux fins d'examen et d'élaboration de programmes conjoints détaillés et de propositions en matière d'investissements transitoires. Sous les auspices des groupes thématiques chargés de la sécurité alimentaire ou des structures connexes en place, des équipes spéciales seront constituées qui traiteront des questions de la sécurité alimentaire et de l'atténuation de la vulnérabilité au niveau national. Cinq principales équipes spéciales correspondant aux domaines prioritaires imbriqués ci-après pourraient être constituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Initiatives visant à la protection et au développement des moyens d'existence des pasteurs; ii) Initiatives tendant à assurer la gestion viable des terres et la mise en valeur des ressources naturelles concernant les agriculteurs marginaux, les communautés agropastorales, pastorales et anciennement pastorales; iii) Gestion des risques et préparatifs et interventions en cas de situations d'urgence; iv) Filets de sécurité, activités complémentaires rémunératrices et diversification des moyens d'existence v) Initiatives dirigées par les femmes (intégrées à ce qui précède) 	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Création d'équipes spéciales chargées de formuler des programmes et intégrant les institutions coutumières selon que de besoin (dans les zones pastorales par exemple) 1.2 Création d'un mécanisme de coordination des institutions s'occupant d'interventions à court et à long termes aux fins de redressement et/ou du renforcement des mécanismes existants 1.3 Organisation de consultations régionales et au niveau des districts pour consolider les propositions et concevoir les programmes 1.4 Participation des institutions coutumières à la conception et à la planification 1.5 Mise en place, dans les pays ne disposant pas de mécanismes de gestion viable des terres d'un groupe de travail multipartite chargé de concevoir un tel système 	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Novembre 2007 1.2 Décembre 2007 1.3 Mars 2008 1.4 Mars 2008 1.5 Mars 2008
<p>2. Echange de données d'expérience technique sur les meilleures pratiques et aspects transfrontaliers de la planification et de la mise en œuvre dans le domaine de la sécurité alimentaire</p>	<p>2.1 Organisation de missions d'équipes spéciales techniques et de groupes de travail et examen, par les pays de la corne de l'Afrique, de la question de la planification et de la mise en œuvre</p>	<p>2.1 Novembre 2007- Décembre 2008</p>
<p>3. Conception ou renforcement des programmes de développement des initiatives en recourant aux meilleures pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Examen et hiérarchisation d'une série d'interventions proposées aux fins de développement des initiatives. 3.2 Recours à la gestion du cycle des sécheresses pour prévoir des interventions appropriées dans les zones pastorales 3.3 Conception de plans détaillés aux fins de mise en œuvre de plans intégrés de gestion participative des bassins versants dans les zones d'agriculture sédentarisée et les hauts plateaux dégradés 3.4 Elaboration d'une série de programmes et activités aux fins de gestion viable des terres destinés aux zones touchées par l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (agriculteurs sédentarisés, pasteurs et communautés agropastorales) 	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Novembre 2007- Juin 2008 3.2 Décembre 2007 3.3 Mars 2008 3.4 Mars 2008

	<p>3.5 Favoriser et développer dans toutes les zones touchées par l'insécurité alimentaire les industries artisanales et de transformation des produits agricoles dirigées par les femmes</p> <p>3.6 Conception de programmes visant à assurer des filets de sécurité aux communautés vulnérables touchées par une insécurité alimentaire chronique et (par exemple grâce à l'accès aux crédits et à l'acquisition de compétences, notamment en faveur des femmes) et/ou renforcement des programmes existants</p>	<p>3.5 Mars 2008</p> <p>3.6 Octobre 2007- Mars 2008</p>
B) Principales initiatives/Mesures proposées aux fins d'investissements	Produits	Calendrier
1. Mise au point de mécanismes nationaux de mobilisation des ressources	<p>1.1 Conception d'une stratégie de mobilisation des ressources (gouvernements, organismes des Nations Unies, donateurs)</p> <p>1.2 Fourniture d'un appui initial</p> <p>1.3 Elaboration de programmes de financement transitoire, échange de données d'expérience à l'intérieur des pays et entre les pays et renforcement des capacités essentielles</p>	<p>1.1 Octobre 2007</p> <p>1.2 Octobre 2007</p> <p>1.3 Mars 2008</p>
2. Elaboration de propositions et de plans d'action aux fins d'investissements "transitoires" pour les zones vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire	<p>2.1 Elaboration de propositions pour les zones sujettes à la sécheresse et fragiles/vulnérables aux fins d'investissements multiples à l'issue des situations d'urgence, de redressement et de remise en état (investissements transitoires)</p> <p><u>Les investissements transitoires iront en priorité :</u></p> <p>i) A l'élaboration d'un programme détaillé portant sur les moyens d'existence des communautés pastorales et agropastorales y compris les investissements destinés aux anciens pasteurs et à la diversification des moyens d'existence</p> <p>ii) Aux initiatives dirigées par les femmes, en particulier à l'intégration des activités concernant le VIH/Sida, la malnutrition et l'accès à l'instruction et aux mesures sources de revenus</p> <p>iii) A la généralisation des meilleures pratiques en matière de gestion viable des terres à la vulgarisation et à l'aménagement et à la mise en valeur connexes des bassins versants dans les zones d'agriculture sédentarisées touchées par l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité</p> <p>iv) A l'appui aux systèmes d'alerte rapide aux fins d'intervention en cas de sécheresse, d'inondations et d'autres risques et aux mécanismes d'assistance rapide</p>	<p>2.1 Octobre 2007-Juin 2008</p>

3. Ateliers nationaux au cours desquels les plans d'investissements transitoires sont exposés aux donateurs et aux parties prenantes et débattus	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Mise au point d'une stratégie de mobilisation des ressources nationales et externes aux fins d'investissements transitoires 3.2 Examen des propositions d'investissements transitoires (gouvernements, ONU, donateurs, ONG, etc.) et examen et adoption des modalités d'appui avec les partenaires 3.3 Hiérarchisation des programmes conjoints 3.4 Approbation des fonds destinés aux investissements transitoires 3.5 Mise en œuvre des arrangements précédant la mise en application 3.6 Interventions conjointes engagées et/ou développées 3.7 Les liens avec les investissements à long terme sont favorisés 	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Octobre 2007 3.2 Avril 2008 3.3 Mai 2008 3.4 Juin-Décembre 2008 3.5 Juillet-Décembre 2008 3.6 Octobre 2007-Décembre 2008 3.7 en cours
4. Conception et mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation et de communication	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Sensibilisation entreprise à tous les niveaux par les groupes de parties prenantes 4.2 Couverture des activités par les médias dans toutes les régions touchées par l'insécurité alimentaire 4.3 Visites des parties prenantes dans les zones remises en état 	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Octobre-Décembre 2007 4.2 Octobre 2007-Juin 2008 4.3 Octobre 2007-Décembre 2008
C) Principales initiatives/mesures aux fins de renforcement des capacités	Produits	Calendrier
1. Recensement d'un ensemble de besoins immédiats en matière de renforcement des capacités aux fins de planification et de mise en œuvre des activités au niveau des districts et des communautés	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Les besoins en matière de formation sont recensés et hiérarchisés (en fonction des conditions prévalant au niveau des régions et des districts) l'accent étant mis sur la mise en valeur des ressources naturelles, la collecte des eaux et les petits systèmes d'irrigation, la gestion du bétail et les infrastructures communautaires) 1.2 Recensement des capacités à renforcer et engagement des premières initiatives 1.3 Formation à grande échelle à la participation des communautés à l'aménagement des basins versants (s'il y a lieu) (dans les régions d'agriculture sédentarisée) et/ou à la gestion des parcours du bétail (dans les zones pastorales) assurée par le personnel de vulgarisation, les agents de district et les équipes de planification/institutions coutumières œuvrant au niveau communautaires 1.4 Initiatives de remise en état dirigées par les femmes retenues aux fins d'interventions prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Mars 2008 1.2 Octobre 2007-Mars 2008 1.3 Octobre 2007-Décembre 2008 1.4 Octobre 2007-Mars 2008

2. Renforcement des systèmes de vulgarisation et développement communautaire aux fins d'interventions concernant la gestion viable des terres	<p>2.1 Les systèmes de vulgarisation comportent un élément « gestion viable » des terres en tant que principal moyen d'intégration, d'aménagement spatial et de multidisciplinarité (lorsqu'il y a lieu)</p> <p>2.2 Conception et financement d'un système de collecte et de diffusion des meilleures pratiques</p> <p>2.3 Création de liens entre les systèmes de vulgarisation au niveau des districts, les institutions de recherche et les agriculteurs</p>	<p>2.1 Mars 2008</p> <p>2.2 Juin 2008</p>
3. Conception et mise en œuvre d'un système de planification et de gestion aux fins d'activités rémunératrices	<p>3.1 Les gouvernements, la FAO, le FIDA et les parties prenantes compétentes conçoivent un plan de renforcement des capacités visant à développer les entreprises commerciales, destiné aux coopératives, aux institutions de crédit et aux systèmes de vulgarisation</p> <p>3.2 La formation à la planification communautaire comporte des modules concernant les activités rémunératrices</p> <p>3.3 Formation à la création d'activités rémunératrices et de micro entreprises dispensée dans tous les districts touchés par l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité</p> <p>3.4 Les meilleures pratiques sont favorisées, étayées par des documents et coordonnées dans toutes les régions touchées par l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité</p> <p>3.5 Mise au point, expérimentation et développement de systèmes d'information permettant d'accéder aisément aux principales informations commerciales dans les zones rurales</p>	<p>3.1 Juin 2008</p> <p>3.2 Mars 2008</p> <p>3.3 A partir de juin 2008</p> <p>3.4 A partir de juin 2008</p> <p>3.5 A partir de juin 2008</p>
4. Renforcement des mesures d'appui et des réseaux régionaux pour favoriser les exportations et les échanges	<p>4.1 Colloque technique rassemblant les pays de la corne de l'Afrique pour qu'ils se communiquent leurs programmes et leurs mesures d'appui technique tous les six mois</p> <p>4.2 Participation des institutions régionales et facilitation de processus et arrangements techniques</p>	<p>4.1 Octobre 2007</p> <p>4.2 Octobre 2007</p>
5. Renforcement des capacités en vue d'une meilleure préparation et aux fins d'alerte rapide et d'intervention en cas d'inondation (à supposer que se poursuive l'intervention occasionnée par la sécheresse)	<p>5.1 Création d'équipe spéciale chargée des inondations et renforcement de celles qui existent</p> <p>5.2 Elaboration des lignes directrices concernant les interventions multisectorielles</p> <p>5.3 Allocation des équipements et matériels essentiels (de sauvetage et logistiques, prépositionnement des stocks de secours, etc.)</p> <p>5.4 Planification de l'utilisation des stocks mondiaux d'urgence et des centres</p>	<p>5.1 Octobre 2007</p> <p>5.2 Décembre 2007</p> <p>5.3 Décembre 2007</p> <p>5.4 Décembre 2007</p>

	logistiques et organisation des groupes d'intervention en cas des crises provoquées par des inondations	
6. Amélioration des moyens d'existence décentralisés et des systèmes de surveillance des catastrophes	<p>6.1 Développement et mise en place au niveau national de systèmes de surveillance des moyens d'existence et des catastrophes (surveillance des ressources, des moyens d'existence et des mécanismes permettant de faire face, la conception de scénarios et suivi des situations d'après crise et de la modification de la vulnérabilité)</p> <p>6.2 Développement des moyens d'évaluation rapide dans toutes les régions touchées par la sécheresse et exposées aux catastrophes</p> <p>6.3 Liaisons entre les systèmes d'alerte rapide nationaux et régionaux et renforcement et complémentarité des mécanismes d'intervention</p>	<p>6.1 A partir d'octobre 2007</p> <p>6.2 Octobre 2007</p> <p>6.3 A partir de décembre 2007</p>
7. Mise en place dans chaque pays de systèmes d'appui au personnel le plus performant et à la collecte/diffusion des meilleures pratiques	<p>7.1 Organisations de colloques entre institutions chargées de la vulgarisation et de la fourniture de services ainsi que de l'appui aux partenaires (donateurs, ONU, ONG)</p> <p>7.2 Mise au point d'un ensemble de mesures d'appui et d'incitations, l'accent étant mis sur les zones isolées aux conditions difficiles</p> <p>7.3 Mise en place à tous les niveaux de mécanismes permettant de reconnaître et de récompenser les meilleures pratiques</p> <p>7.4 Promotion de l'excellence et fourniture d'un appui aux initiatives communautaires</p>	<p>7.1 Octobre-décembre 2007</p> <p>7.2 Décembre 2007</p> <p>7.3 Décembre 2007</p> <p>7.4 Mars-décembre 2008</p>
8. Amélioration de l'efficacité de la fourniture de services au niveau communautaire	<p>8.1 Formation d'agents locaux à l'utilité de la planification communautaire aux fins de gestion viable des terres, à la mise en place de filets de sécurité, aux initiatives conduites par les femmes et à la gestion des risques dans les régions pastorales</p> <p>8.2 Mise en œuvre dans toutes les zones vulnérables de systèmes permettant d'améliorer et d'assurer la coordination systématique des institutions aux fins de planification intégrée, et de suivi et d'évaluation</p> <p>8.3 Etablissement de liens entre institutions de recherche décentralisées au niveau des districts et fourniture d'un appui aux recherches conjointes sur la vulgarisation</p>	<p>8.1 A partir d'octobre 2007</p> <p>8.2 Juin 2008</p> <p>8.3 A partir de décembre 2008</p>